



MÉMOIRE

# Talents internationaux : Un catalyseur pour bâtir le Québec de demain

Mémoire soumis par Polytechnique Montréal dans le cadre des consultations sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

# Sommaire des recommandations

**Recommandation 1 :**

Mettre fin au décret 155-2025 pour les universités afin d'éviter des impacts négatifs disproportionnés sur l'attractivité internationale. À défaut, en exclure les renouvellements de CAQ pour les étudiants déjà admis.

**Recommandation 2 :**

Que le gouvernement du Québec établisse dès maintenant les seuils pour chaque année jusqu'à la fin de la planification pluriannuelle, soit jusqu'en 2029, sans possibilité de les modifier sans consultation avec les établissements universitaires.

**Recommandation 3 :**

Maintenir le Programme des étudiants étrangers (PEE) et le Programme de l'expérience québécoise (PEQ – volet diplômés) pour les diplômés du Québec, et mettre fin à la suspension de la réception des demandes pour le PEQ.

**Recommandation 4 :**

Simplifier et accélérer les procédures d'obtention et de renouvellement des CAQ et permis d'études, en assurant que les ententes d'échanges internationaux et les programmes de mobilité ne soient pas affectés.

**Recommandation 5 :**

Reconnaître les étudiants-chercheurs comme une main-d'œuvre temporaire spécialisée essentielle à l'innovation, au même titre que d'autres secteurs stratégiques (agroalimentaire, construction).

# Sommaire des recommandations

**Recommandation 6:**

Reconnaitre l'intégralité des stages obligatoires effectués au Québec comme expérience de travail, y compris au 1er cycle, afin de maximiser l'intégration professionnelle des diplômés.

**Recommandation 7 :**

Faciliter la délivrance de permis de travail pour les conjoints de chercheurs, professeurs et étudiants internationaux, afin de soutenir leur établissement durable au Québec.

**Recommandation 8 :**

Éviter une régionalisation rigide sans égard aux besoins en talents dans la région de la CMM et aux impacts positifs pouvant être créés par la présence d'un pôle scientifique majeur, et ce, pour l'ensemble du Québec.

**Recommandation 9 :**

Accorder une priorité à la résidence permanente aux diplômés formés au Québec, tous cycles confondus, particulièrement dans les domaines liés à la transition énergétique, à l'intelligence artificielle, aux technologies propres, à la cybersécurité et aux technologies à double usage.

**Recommandation 10 :**

Réintégrer les professeurs à la liste des professions admissibles au traitement simplifié, notamment dans les disciplines en forte demande.



# Introduction

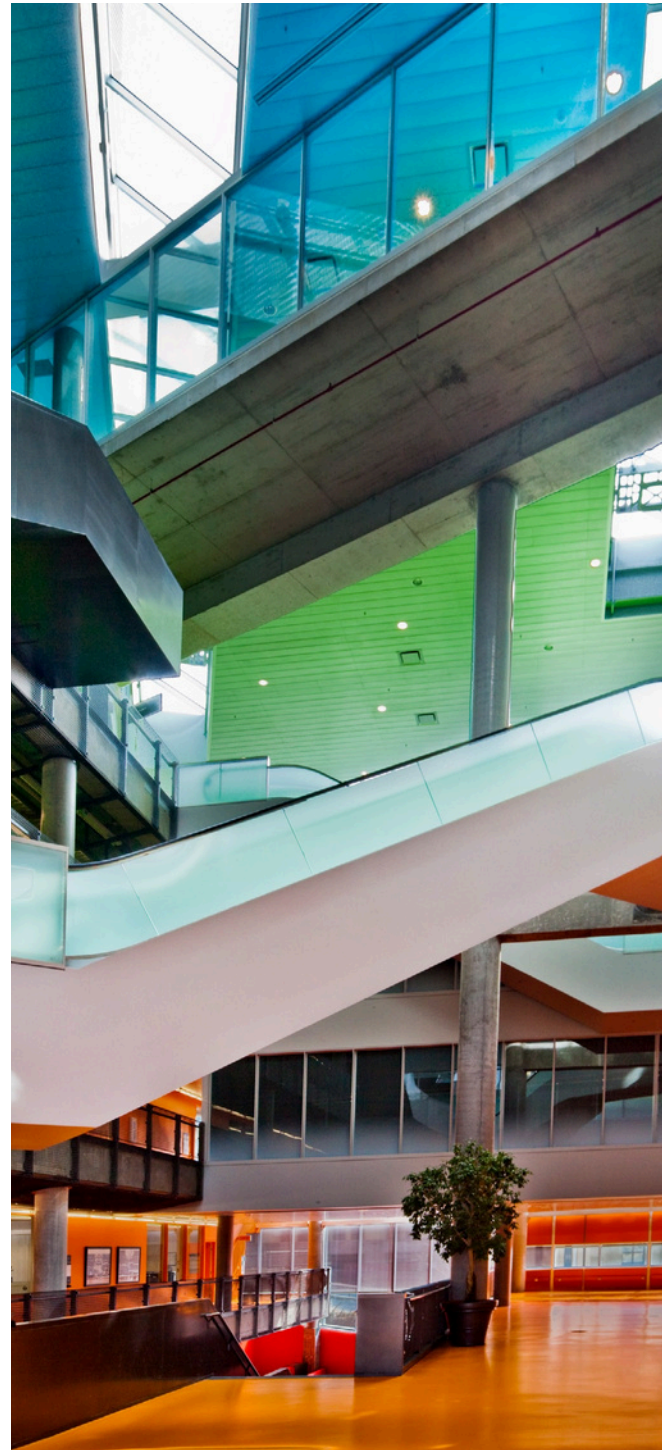
La contribution des étudiants internationaux à la société québécoise n'est plus à faire. Fort d'un écosystème de recherche et d'innovation riche et envié à l'échelle mondiale, le Québec est particulièrement attrayant pour les étudiants et chercheurs internationaux. Selon une étude publiée en juin 2025, l'impact économique direct de la présence de ces étudiants internationaux est estimé à plus de 4,2 milliards de dollars par année, sans même compter leur contribution essentielle aux activités de recherche et d'innovation.

Dans un contexte mondial marqué par une forte compétition pour attirer les meilleurs talents de la planète, le Québec doit renforcer son rayonnement international en se positionnant comme une destination de choix pour les communautés étudiante et chercheuse internationales. Le gouvernement du Québec s'est donné des objectifs ambitieux dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, la cybersécurité, les infrastructures et la défense. Polytechnique Montréal est prête à contribuer à répondre aux besoins croissants en génie. Cette ambition passe notamment par une stratégie planifiée de recrutement et de rétention des talents internationaux.

Polytechnique Montréal soumet ce mémoire dans le cadre des consultations sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029. Ce mémoire met en lumière :

- La contribution majeure de la communauté étudiante internationale à l'innovation et au développement socioéconomique du Québec ;
- Le besoin crucial d'une immigration francophone qualifiée, répondant aux aspirations et besoins futurs du Québec ;
- La nécessité d'assurer une meilleure prévisibilité quant aux modifications des seuils et modalités des programmes d'immigration temporaire ;
- L'importance de préserver des mesures d'attractivité pour les étudiants et chercheurs internationaux.

Polytechnique Montréal salue l'engagement du gouvernement de conduire pour la première fois une réflexion exhaustive sur l'immigration, autant temporaire que permanente. Elle reconnaît également que ce débat doit se faire selon une approche posée et basée sur les données.



# Les universités : partenaires responsables dans le plein développement de la société québécoise

Les universités sont des alliées incontournables dans l'attraction, la formation et la rétention de la communauté étudiante internationale. Elles ont développé au fil des ans des processus rigoureux et responsables pour assurer sa réussite, et l'aider à pleinement s'intégrer à la société québécoise. Ces dernières années, Polytechnique Montréal a de surcroît répondu aux défis de main-d'œuvre identifiés par le gouvernement dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre. Notre institution recrute déjà environ 20 % des nouveaux diplômés d'un DEC en sciences, tout en s'appuyant sur sa communauté étudiante internationale pour compenser un bassin local limité. Ces étudiants internationaux constituent un levier indispensable pour répondre aux besoins actuels du marché du travail québécois.

Les établissements universitaires ont su demeurer responsables dans la croissance des effectifs en provenance de l'international. En 2024-2025, les étudiants internationaux représentaient 18 % des effectifs universitaires au Québec, contre 15 % en 2018-2019.<sup>1</sup> À Polytechnique Montréal, la proportion d'étudiants internationaux est demeurée stable depuis plus d'une décennie, oscillant entre 25 % et 29 % de son effectif, et les trois quarts d'entre eux sont francophones.

La Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers (2024, c. 43), adoptée en décembre 2024, a conféré au gouvernement de nouveaux pouvoirs en matière d'octroi des certificats d'acceptation du Québec (CAQ). Le [décret 155-2025](#) qui en découle établit des plafonds par établissement, dont un maximum de 2215 demandes pour Polytechnique Montréal en 2025-2026.

Aux yeux de Polytechnique Montréal, ce plafond risque de frapper sa mission de former les ingénieurs, chercheurs et innovateurs dont le Québec aura besoin pour répondre aux défis économiques qui l'attendent.

<sup>1</sup>Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne



En ce sens, elle considère qu'une baisse de 13% notamment dans le Programme des étudiants étrangers (PEE) n'est tout simplement pas adaptée aux besoins de formation dans le domaine du génie, et de l'évolution de la croissance des effectifs internationaux dans les universités.

Par ailleurs, ce décret comptabilise dans le plafond de CAQ les renouvellements pour les étudiants se trouvant déjà sur le campus. La durée des programmes d'études à Polytechnique Montréal est telle qu'un étudiant international devra nécessairement renouveler son CAQ au cours de ses études. L'objectif de ce décret étant de réguler le nombre de nouveaux étudiants internationaux admis, il est raisonnable de ne pas comptabiliser les renouvellements dans ce plafond. Dans le cas où un tel décret serait maintenu, Polytechnique Montréal considère nécessaire qu'il ne touche que les nouveaux étudiants.

**Recommandation 1 :** Mettre fin au décret 155-2025 pour les universités afin d'éviter des impacts négatifs disproportionnés sur l'attractivité internationale. À défaut, en exclure les renouvellements de CAQ pour les étudiants déjà admis.

Il importe de rappeler que les activités de recrutement des établissements universitaires se planifient longtemps à l'avance, tout comme les projets d'études ou de recherche des personnes intéressées par le Québec. Le décret 155-2025 était effectif dès l'année académique suivante, alors que les activités de recrutement et d'admission étaient déjà bien avancées. La suspension des demandes pour le Programme de l'expérience québécoise – volet diplômés (PEQ) fut également annoncé sans préavis.

Ces annonces engendrent des disruptions importantes minant à la fois l'efficacité des communications auprès des futurs étudiants et des partenaires internationaux, et à la fois la confiance internationale envers le Québec. L'ajout de l'immigration temporaire dans la planification pluriannuelle doit impérativement offrir une plus grande visibilité sur les cibles d'admission dans chacun de ces programmes d'ici à 2029.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement du Québec établisse dès maintenant les seuils pour chaque année jusqu'à la fin de la planification pluriannuelle, soit jusqu'en 2029, sans possibilité de les modifier sans consultation avec les établissements universitaires.



# Préserver l'impact de Polytechnique dans le développement économique et technologique de la société québécoise

Comme évoqué précédemment, le gouvernement du Québec a annoncé vouloir diminuer de 13% le nombre de titulaires de permis dans le Programme des étudiants étrangers (PEE) ainsi que dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Or, une telle réduction pourrait fragiliser l'attractivité du Québec à l'international en restreignant l'arrivée d'étudiants et de chercheurs qui contribuent directement et de façon pérenne au développement académique, scientifique et économique de la société québécoise. L'effet est déjà bien réel, avec une chute de 46% des demandes d'admission de l'international pour l'année 2025-2026 dans l'ensemble des universités.

Cette réduction abrupte fragilise les impacts que peuvent créer les universités dans la société québécoise, notamment dans son développement économique et dans la contribution à l'innovation de son tissu technologique. Restreindre l'arrivée et l'intégration de ces étudiants et chercheurs, c'est restreindre la vitesse d'innovation du Québec: ces personnes contribuent directement à la vitalité des activités de recherche et le transfert vers la société, au niveau social et économique. Qui plus est, limiter les possibilités d'installation et d'intégration au Québec pour les talents jugés les plus importants revient à priver l'ensemble de la société québécoise de sa capacité d'innovation, pourtant historiquement reconnue à l'international.

Pour que soit créés les impacts nécessaires à la santé économique et sociale du Québec, les universités doivent disposer des leviers nécessaires pour miser sur ces talents, particulièrement aux cycles supérieurs. Ce sont à ces niveaux où le Québec peut tirer le bénéfice optimal en termes de contribution à son innovation. Ces talents, en particulier aux cycles supérieurs, contribuent directement à la recherche, à l'innovation et au développement économique dans des domaines stratégiques tels que l'énergie, la cybersécurité, les infrastructures ou la défense. À Polytechnique Montréal, les étudiants internationaux représentent respectivement 60% des effectifs à la maîtrise et 70% au doctorat, des proportions similaires à l'ensemble des facultés de génie au Canada.

Notre institution peut par ailleurs compter sur 35% de femmes inscrites à la maîtrise recherche et au doctorat, faisant d'elle une leader en la matière. L'écosystème d'innovation québécois a besoin de ces talents pour accroître la souveraineté scientifique du Québec et du Canada.

Dans cette optique, le PEE et le Programme de l'expérience québécoise – volet diplômés (PEQ) sont deux leviers clés pour intégrer au Québec des talents hautement qualifiés répondant aux besoins du marché. Le PEE attire des étudiants issus de divers horizons qui enrichissent l'écosystème académique, scientifique et culturel, tandis que le PEQ – volet diplômés offre une voie rapide vers la résidence permanente à des personnes déjà formées et intégrées, souvent francophones.

Dans un contexte de forte concurrence mondiale et de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le Québec ne peut se priver de ces talents prêts à contribuer immédiatement à son innovation, à sa productivité et à sa croissance économique.

**Recommandation 3 :** Maintenir le Programme des étudiants étrangers (PEE) et le Programme de l'expérience québécoise (PEQ – volet diplômés) pour les diplômés du Québec, et mettre fin à la suspension de la réception des demandes pour le PEQ.



De plus, ces étudiants doivent souvent composer avec un processus d'immigration complexe et lourd, et des délais de traitement qui peuvent compromettre leur arrivée à temps pour le début des cours en plus de générer de l'anxiété dès le début de leur parcours étudiant. Ces obstacles administratifs fragilisent les partenariats d'échanges internationaux que Polytechnique Montréal a su développer au fil des ans, dont des partenariats de double diplômes avec les meilleures institutions mondiales. Dans un contexte de compétition mondiale accrue, il est crucial que le Québec, de concert avec le gouvernement du Canada, simplifie et accélère ces démarches afin de sécuriser l'attraction et la rétention de ces talents.

**Recommandation 4 :** Simplifier et accélérer les procédures d'obtention et de renouvellement des CAQ et permis d'études, en assurant que les ententes d'échanges internationaux et les programmes de mobilité ne soient pas affectés.

Pour renforcer sa compétitivité et soutenir son positionnement comme pôle d'innovation, le Québec doit alléger les autres barrières administratives qui freinent l'attraction et la rétention des talents internationaux. Reconnaître les étudiants-chercheurs comme une main-d'œuvre temporaire spécialisée permet de valoriser leur contribution directe à l'innovation et au développement des secteurs stratégiques, tout en facilitant leur intégration et leur rétention au Québec. Plus largement, simplifier et harmoniser les démarches liées à l'expérience de travail et à l'accès au marché pour les étudiants, les chercheurs et leurs familles crée un environnement plus accueillant et performant, favorisant l'installation durable des talents et maximisant leur impact sur le dynamisme économique et scientifique du Québec.

**Recommandation 5 :** Reconnaître les étudiants-chercheurs comme une main-d'œuvre temporaire spécialisée essentielle à l'innovation, au même titre que d'autres secteurs stratégiques (agroalimentaire, construction).

**Recommandation 6:** Reconnaître l'intégralité des stages obligatoires effectués au Québec comme expérience de travail, y compris au 1er cycle, afin de maximiser l'intégration professionnelle des diplômés.

**Recommandation 7 :** Faciliter la délivrance de permis de travail pour les conjoints de chercheurs, professeurs et étudiants internationaux, afin de soutenir leur établissement durable au Québec.

Enfin, Montréal constitue l'un des plus importants pôles universitaires et scientifiques en Amérique du Nord, regroupant un réseau dense d'universités, de centres de recherche et d'entreprises innovantes qui attire chaque année des milliers d'étudiants et chercheurs internationaux. Les institutions universitaires du Grand Montréal regroupent plus de 173 000 étudiants, dont 18 % sont internationaux. Cette concentration unique d'expertises et de ressources crée un effet d'entraînement essentiel à la compétitivité du Québec sur la scène mondiale, particulièrement dans des secteurs stratégiques comme le génie, l'intelligence artificielle, les technologies propres ou la santé. Selon une étude de la CCMM, l'impact économique des diplômés universitaires sur le PIB du Grand Montréal serait de 28,9 milliards de dollars. Le gouvernement doit faire preuve de prudence et éviter une régionalisation rigide des seuils et programmes d'immigration, ce qui pourrait limiter la capacité des établissements montréalais à recruter et retenir les talents nécessaires pour soutenir l'innovation et le développement économique.

**Recommandation 8 :** Éviter une régionalisation rigide sans égard aux besoins en talents dans la région de la CMM et aux impacts positifs pouvant être créés par la présence d'un pôle scientifique majeur, et ce, pour l'ensemble du Québec.

# Répondre aux besoins critiques en génie pour contribuer à l'innovation du Québec

Les établissements et facultés de génie, tels que Polytechnique Montréal, occupent une place stratégique dans le développement économique et technologique du Québec. Les formations qu'ils dispensent s'inscrivent au cœur des grandes priorités gouvernementales, qu'il s'agisse de la transition énergétique, de la cybersécurité, des infrastructures critiques ou des technologies propres.

Dans les disciplines du génie, la demande en main-d'œuvre excède largement la capacité de formation du bassin local, rendant la contribution de la

communauté étudiante internationale incontournable.

Aujourd'hui, 34 % des effectifs dans les programmes de génie au Québec proviennent de l'international. Une réduction drastique et imprévisible dans le PEE aurait un impact disproportionné dans les programmes de génie, et en particulier aux cycles supérieurs où la proportion dépasse les 60%. Le gouvernement du Québec a beaucoup investi dans l'Opération main-d'œuvre pour répondre aux besoins criants en génie, et ces efforts doivent demeurer.

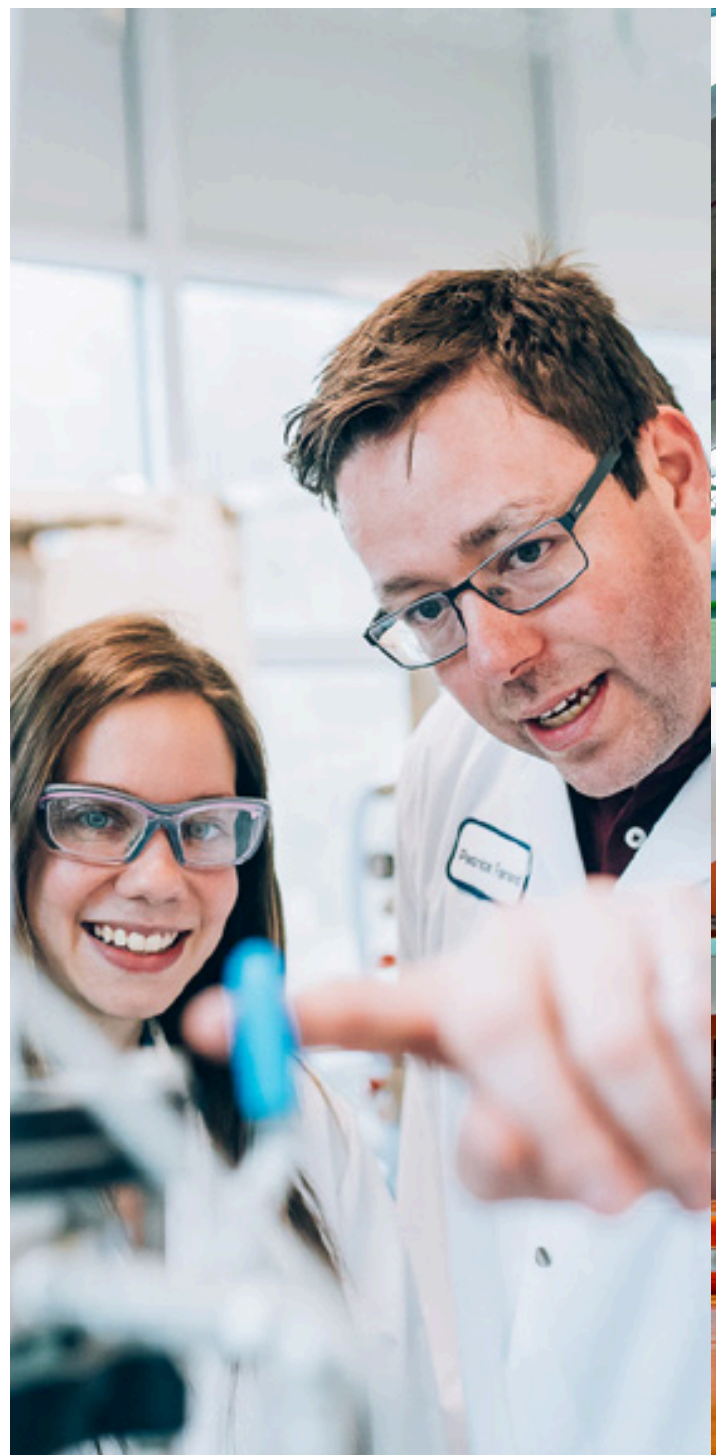
**Selon les projections de l'Ordre des ingénieurs du Québec, 51 981 postes seront à pourvoir dans le domaine du génie d'ici à 2033. Or, avec les restrictions dans les programmes d'admission, le bassin de candidats risque de rester insuffisant pour répondre à cette demande.**

Il est donc crucial que les diplômés formés au Québec dans ces secteurs stratégiques disposent d'un parcours clair, rapide et prioritaire vers la résidence permanente. Polytechnique Montréal a répondu présente pour combler ces besoins, et souhaite disposer des moyens nécessaires pour poursuivre sa contribution à la société québécoise.

Déjà intégrés sur les plans linguistique, culturel et professionnel, ces talents représentent un atout immédiat pour combler les besoins du marché du travail. Et ces diplômés souhaitent participer à l'essor de l'économie québécoise : plus de 75% des étudiants internationaux font le choix de rester au pays après leurs études, avec un taux de placement de 100%. Leur accorder une priorité d'accès à la résidence permanente permettrait de sécuriser l'investissement consenti dans leur formation et de garantir, à long terme, la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée nécessaire à la réalisation des ambitions économiques et technologiques du Québec.

**Recommandation 9 :** Accorder une priorité à la résidence permanente aux diplômés formés au Québec, tous cycles confondus, particulièrement dans les domaines liés à la transition énergétique, à l'intelligence artificielle, aux technologies propres, à la cybersécurité et aux technologies à double usage.

Finalement, le recrutement de professeurs issus de l'international dans les domaines du génie et des technologies de pointe est essentiel pour maintenir l'excellence de l'enseignement supérieur et soutenir la compétitivité du Québec dans un contexte de rareté mondiale de talents. Ces experts contribuent directement à la formation de la relève, au développement de la recherche et à l'établissement de partenariats internationaux stratégiques.





Finalement, le recrutement de professeurs issus de l'international dans les domaines du génie et des technologies de pointe est essentiel pour maintenir l'excellence de l'enseignement supérieur et soutenir la compétitivité du Québec dans un contexte de rareté mondiale de talents. Ces experts contribuent directement à la formation de la relève, au développement de la recherche et à l'établissement de partenariats internationaux stratégiques.

La réintégration de la profession dans la liste admissible au traitement simplifié permettrait d'accélérer leur embauche, de réduire les délais administratifs et de répondre plus efficacement aux besoins pressants des universités dans les disciplines en forte demande. Dans un contexte où les plus grandes universités canadiennes s'arrachent ces talents, il est nécessaire que le Québec mette toutes les chances de son côté pour les retenir ici.

**Recommandation 10** : Réintégrer les professeurs à la liste des professions admissibles au traitement simplifié, notamment dans les disciplines en forte demande.



## Conclusion

En conclusion, le Québec se trouve à un carrefour décisif où son rayonnement international et sa compétitivité économique dépendent en grande partie de sa capacité à attirer, former et retenir une main-d'œuvre qualifiée, notamment au sein des communautés étudiantes et chercheuses internationales. Polytechnique Montréal souligne que cette dynamique ne peut se réaliser sans une politique d'immigration qui reconnaît l'importance stratégique des talents francophones dans les secteurs innovants et technologiques et qui assure une prévisibilité pour les 4 prochaines années.

Polytechnique Montréal réaffirme son engagement à contribuer à cet effort collectif, en continuant de former des ingénieurs, chercheurs et innovateurs prêts à relever les défis de demain. En adoptant des mesures qui soutiennent l'attractivité internationale, sécurisent le parcours des diplômés formés ici et facilitent leur intégration, le Québec se donnera tous les moyens pour poursuivre ses ambitions en matière de développement énergétique, de technologies propres ou d'intelligence artificielle.



# POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

## À PROPOS DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Polytechnique Montréal est l'un des plus importants établissements francophones de formation et de recherche en génie au Canada. Depuis sa fondation en 1873, elle a formé plus de 60 000 ingénieurs, spécialistes et chercheurs, contribuant ainsi de manière significative à l'économie du savoir et au développement social et culturel du Québec. Haut lieu d'enseignement, Polytechnique se distingue par ses pôles d'excellence aux cycles supérieurs, de calibre international, qui témoignent de la vitalité de ses départements en génie, de ses chaires industrielles et de ses unités de recherche.

Grâce à l'engagement de plus de 300 professeurs dans divers domaines de recherche appliquée, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique, la santé humaine, les matériaux innovants, l'énergie, l'environnement et l'aérospatiale, Polytechnique est également le lieu d'études de plus de 10 000 étudiants, avec plus de 2 300 diplômes décernés en 2024.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Équipe des relations institutionnelles, gouvernementales et engagement avec les communautés

[relations.gouvernementales@polymtl.ca](mailto:relations.gouvernementales@polymtl.ca)